

RYTHMES ÉDUCATIFS PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN COURS !



L'intérêt de l'enfant est au cœur du bilan partagé sur les rythmes éducatifs, mis en place en 2014. Une enquête est en cours et chacun est invité à donner son avis.

Toutes les personnes concernées – parents, enseignants, animateurs périscolaires, associations et, bien sûr, enfants – sont invitées à participer au bilan partagé des rythmes éducatifs, lancé par la Ville au printemps. Une démarche menée en partenariat avec l'Éducation nationale, la Caf (Caisse d'allocations familiales) et la DDCE (Direction départementale de la cohésion sociale). La concertation durera toute l'année 2018, ce qui permettra de prendre le temps de la réflexion pour un sujet dont les

enjeux sont importants et de définir collectivement des pistes d'évolution.

Depuis le mois de mars, des entretiens avec les différents acteurs ont été réalisés par le prestataire choisi par la Ville - l'association Fors recherche sociale - et ont permis de définir les questions auxquelles devra répondre le bilan. Ces questions ont été partagées fin mai, lors d'une table-ronde réunissant les acteurs éducatifs. Sur cette base, une grande enquête est réalisée en ce mois de juin. Trois questionnaires différents sont

diffusés, auprès des enseignants, des parents d'élèves et des personnels municipaux, dans les écoles et par internet. Ils permettent, de manière anonyme, de recueillir les points de vue sur le format, le contenu et les effets de l'organisation actuelle de tous ceux qui sont présents au quotidien aux côtés des enfants. « Cette enquête est un temps fort du bilan, souligne Fanny Carisé, directrice générale adjointe chargée de l'Éducation. *Plusieurs milliers de personnes vont pouvoir exprimer*

leur avis, en répondant à des questions ouvertes qui abordent tous les sujets, sans passer sous silence les difficultés. Nous comptons recueillir beaucoup de matière, ce qui nous donnera une vue à 360 degrés de la situation et nous assurera que le bilan est complet ». Parents d'élèves, enseignants, agents municipaux sont donc tous invités à prendre un peu de temps pour compléter ce questionnaire, avant le 5 juillet.

Questionnaire en ligne sur le site internet de la Ville :

www.villeurbanne.fr/rythmes-educatifs

MOTS CLÉS

UN BILAN PARTAGÉ

EXHAUSTIF OÙ CHACUN PEUT FAIRE ENTENDRE SON POINT DE VUE.

L'ÉPANOUISSEMENT

DE L'ENFANT AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS, AVEC

L'ACCÈS

À DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES PÉRISCOLAIRES.

L'IMPACT DES RYTHMES ÉDUCATIFS SUR

LES CONDITIONS

D'APPRENTISSAGE,

ENJEU MAJEUR DE LA RÉFLEXION.

POINTS DE VUE

La Ville mène cette démarche de bilan partagé en partenariat, notamment avec l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales. René-Pierre Rabaux, inspecteur de l'Éducation nationale et François Dib, responsable du département Enfance de la Caf, livrent leur point de vue.

« Ce bilan partagé est une manière intelligente de travailler, car il prend en compte les acteurs et les usagers. On en est au début. L'enjeu sera d'en faire une synthèse et d'arriver à un consensus dans l'intérêt de l'enfant. Le partage de compétences entre les villes et l'Éducation nationale existe depuis Jules Ferry et même s'il y a eu des évolutions, l'objectif commun reste la réussite de l'élève, qui ne se limite

pas à la réussite scolaire. Villeurbanne s'engage sur la complémentarité des temps et prend sa part en proposant des activités culturelles ou sportives. N'oublions pas qu'il reste beaucoup de temps en dehors de l'école pour ouvrir l'esprit des enfants (ils y passent environ un cinquième de leur temps de veille) et contribuer à la construction des citoyens qu'ils seront. »



René-Pierre Rabaux, inspecteur de l'Éducation nationale, chargé de mission auprès de l'inspecteur d'Académie et membre du comité de pilotage



« À travers l'accompagnement de ses partenaires, l'action de la Caisse d'allocations familiales du Rhône vise la structuration d'activités accessibles et de qualité, sur les temps périscolaires comme extrascolaires. Elle participe donc naturellement,

François Dib, responsable du département Enfance jeunesse et parentalité à la Caf du Rhône

tant techniquement que financièrement, à la démarche de bilan partagé sur les rythmes éducatifs impulsée par la ville de Villeurbanne. L'originalité de cette démarche réside notamment dans sa méthodologie propice à une écoute attentive des parents, des enfants et des acteurs locaux, afin d'appréhender leurs besoins et leurs attentes. La réflexion autour des temps de l'enfant étant actuellement jalonnée d'incertitudes, les décideurs gagnent à s'appuyer sur les enseignements tirés des évolutions générées par l'effervescence de ces dernières années autour de cette question. Un premier enseignement se dégage : il semble en effet possible et souhaitable, quelles que soient les options retenues à l'avenir, d'ancrer définitivement dans les pratiques le rassemblement des différentes composantes de la communauté éducative autour d'un projet partagé. »

Une question à Florence Brunet, responsable d'études à Fors - recherche sociale, cabinet chargé d'accompagner la Ville dans cette démarche de bilan partagé.

En quoi la méthode de travail que vous menez garantit-elle l'objectivité de la démarche ?

En tant que prestataire, notre rôle est d'apporter un regard extérieur et neutre. Nous suivons un référentiel d'évaluation qui définit des critères et des indicateurs précis et nous utiliserons différents types de données, afin de savoir si les objectifs fixés à l'organisation actuelle ont été atteints (entretiens, questionnaires, statistiques de la Ville et de l'Éducation nationale...). Enfin, l'objectivité de cette démarche résultera d'un croisement des regards, car elle permettra à l'ensemble des acteurs concernés par la question des rythmes éducatifs (parents, enfants, enseignants et agents intervenant dans les écoles) d'exprimer leur opinion.



LE CALENDRIER À VENIR



Lancé en mars, le bilan partagé fait l'objet de nombreux rendez-vous. Fin mai, une table-ronde a réuni les acteurs de la communauté éducative. Prochaines étapes-clés :

Juin : questionnaire à destination des parents, des enseignants, du personnel municipal (agents périscolaires, Atsems).

Octobre : enquête approfondie dans 8 écoles représentatives de la ville ; ateliers organisés avec les enfants qui pourront exprimer leur avis ; présentation d'un rapport d'analyse.

Fin 2018 : organisation de tables-rondes avec les parents et les représentants de la communauté éducative pour présenter les résultats et co-construire des pistes d'évolution.

Janvier-février 2019 : restitution de la démarche et prise de décision pour la rentrée 2019.

INTERVIEW

«IL FAUT VEILLER À CE QUE TOUS LES PARENTS PUISSENT PARTICIPER»

Trois questions à Marie Lugnier, secrétaire générale de la FCPE du Rhône et Métropole de Lyon, qui a participé à la réunion de présentation du bilan partagé des rythmes éducatifs.

Que pensez-vous des modalités choisies par Villeurbanne pour son bilan des rythmes éducatifs?

Marie Lugnier: Il faut rappeler en préalable que Villeurbanne n'était pas dans l'obligation de consulter car elle respecte l'organisation non dérogoire du décret du

27 juin 2017 (9 demi-journées de classe). La démarche est donc intéressante. Finalement, peu de villes ont pris la peine de faire de réelles évaluations. Il est important de ne pas se précipiter et de prendre le temps de réfléchir, avec tous les parents, à la façon de consolider ce qui fonctionne et à améliorer ce qui marche moins bien. Tout système doit être évolutif dans le temps.

Quels doivent être pour vous les objectifs de ce bilan?

M.L.: Ce travail doit permettre une analyse fine du territoire. Il faut pouvoir envisager de mener des expérimentations en fonction des différences territoriales qui existent dans une grande ville comme Villeurbanne. Il faut également veiller à ce que tous

les parents, même les plus éloignés de l'école puissent participer. Il est enfin essentiel que les parents s'approprient le projet éducatif du territoire. La question des rythmes est complexe et les parents veulent être convaincus que les choix qui sont faits le sont dans l'intérêt de l'enfant.

Quels écueils à éviter?

M.L.: Il faut préserver la qualité des matinées de classe qui sont favorables aux apprentissages et un facteur de réussite de tous les élèves, notamment de ceux qui sont le plus en difficulté. C'est l'essence de la réforme. Dans le questionnaire aux parents, il faut enfin éviter deux écueils: la démagogie d'une part et des questions trop fermées ou orientées de l'autre.



Marie Lugnier, secrétaire générale de la FCPE du Rhône





VACANCES EN VUE VIVEZ L'ÉTÉ !



En juillet et en août, la Ville a mis en place tout un programme d'animations complet et varié, pour que l'été en ville soit synonyme de détente, de divertissement et de découverte. Activités sportives, loisirs culturels, concerts, cinéma et lectures en plein air... Il y en a pour tous les goûts et tout est gratuit. Quelques rendez-vous spécialement pour les enfants :

L'espace détente lecture

Des magazines et des livres sont à la disposition du public, ainsi qu'un kiosque à lecture pour les plus petits. Divers ateliers sont proposés : modelage, créations électroniques, calligraphie, initiation aux échecs, séances de lecture...

Les animations dans les parcs

Tous les mercredis, des animations ludiques sont organisées pour découvrir le parc de la Feysine en s'amusant. Dimanche 8 juillet, le parc de la Commune-de-Paris sera dédié au jeu sous toutes ses formes (jeux de société, de rôle ou d'adresse) et les enfants peuvent y participer, à partir de 6 ans.

Les animations au cœur des quartiers

Du 13 au 29 août, des animateurs qualifiés encadreront de nombreuses activités : ateliers créatifs, grands jeux, rencontres sportives, etc. Les brochures détaillées sont disponibles par

quartier dans les maisons des services publics.

Programme complet : viva-interactif.com/ete



RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTIONS

LE TOUR DES PRINCIPAUX CHANTIERS

La Ville poursuit sa politique d'investissement dans les groupes scolaires et consacre, en 2018, 12,45 millions d'euros aux travaux de constructions, rénovations et extensions entrepris depuis plusieurs années. Cette somme représente plus du tiers des investissements financés par la Ville.



C'EST EN COURS !

La construction du groupe scolaire Rosa-Parks a commencé, sur un terrain situé à l'angle des rues Francis-de-Pressensé et Jean-Bourgey, dans la Zac Gratte-Ciel centre-ville. Le futur équipement comptera une école avec une capacité en maternelle de 8 classes et en élémentaire de 12 classes, un restaurant scolaire, des locaux partagés et des espaces extérieurs de 2800 m². Le montant total de l'investissement, financé par la Ville, s'élève à 15 millions d'euros. Les enfants y feront leur rentrée, en 2019. Dans la Zac Villeurbanne la Soie, les travaux du groupe scolaire Simone-Veil provisoire ont également commencé. Il ouvrira à la rentrée de septembre. Commencée en février, la restructuration de l'école maternelle Berthelot sera terminée début 2019.



C'EST BIENTÔT !



© Studio Gardoni

Les travaux d'extension de l'école maternelle Louis-Pasteur, rue du Dr-Frappaz, commenceront en juillet, avec la construction d'un corps de bâtiment comportant six nouvelles classes (ce qui permettra de supprimer le bâtiment modulaire ajouté ces dernières années). Conçu en R+1 et en rez-de-chaussée, il comprendra une terrasse végétalisée, aménagée au-dessus de la circulation centrale, qui viendra relier les espaces et permettra l'apport de lumière naturelle. Fonctionnalité, confort, esthétique sont au cœur du projet conçu par les architectes du Studio Gardoni. Les travaux se dérouleront en site occupé et leur montant s'élève à 3,9 millions d'euros. La nouvelle école maternelle ouvrira à la rentrée de septembre 2019.



C'EST FINI !

D'avantage de qualité et de confort thermique, une baisse des consommations d'énergie et une amélioration esthétique majeure : le groupe scolaire Lazare-Goujon ne s'est pas contenté d'un simple « ravalement de façade ». Construit dans les années 1950, il est métamorphosé. Après, ces dernières années, des travaux de remplacement des menuiseries et de la toiture, la Ville a procédé à l'isolation thermique par l'intérieur et l'extérieur, à la pose de double vitrage, à l'isolation des planchers, et à l'installation d'un bardage en bois sur une partie de la façade. À venir : la création d'un mur végétal.



INSCRIVEZ-VOUS !

Si vous souhaitez recevoir par mail le prochain numéro d'École infos inscrivez-vous sur :

villeurbanne.fr/ecoleinfos

Direction de l'Éducation | 04 78 03 67 84

Kid espace familles – 52 rue Racine

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
et mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Lettre d'information réalisée par la ville de Villeurbanne, direction de la Communication
Conception graphique : Extraagence.com © **Photos** : Gilles Michallet

ISSN 2551-170X

Impression : imprimerie Delta.

vi | **eurbanne**